SIECLE-ORIENTATION - NIVEAUX 3e, 2de GT ET 1re G

SYSTEME D'INFORMATION POUR LES ÉLEVES DES COLLEGES DES LYCEES ET POUR LES ÉTABLISSEMENTS

5

Guide « suivre la procédure » réalisé par le MEN

Siecle-Orientation, module national accessible via le portail Arena, garantit le respect du cadre règlementaire des procédures. Il permet les phases de dialogue avec les représentants légaux, en lien avec le service en ligne orientation (SLO). Le transfert des demandes des représentants légaux de SLO vers Siecle-Orientation s'opère la nuit. Les décisions d'orientation sont transférées de Siecle-Orientation vers Affelnet, dès lors qu'elles deviennent définitives.
Exceptionnellement, pour les représentants légaux n'utilisant pas le SLO, l'utilisation de la fiche de dialogue est envisageable, les demandes devront alors être saisies dans Siecle-Orientation par l'établissement.
Siecle-Orientation représente un outil de pilotage essentiel aux différents niveaux (établissement, académique et ministériel) en fournissant des requêtes statistiques notamment nécessaires aux prévisions de structures et d'effectifs.

OBJECTIFS

Pour le palier 3e et 2de GT

- examen des souhaits des représentants légaux, saisie et validation des avis du conseil de classe et édition de statistiques.

Pour le niveau de 1re G

- suivi des enseignements de spécialité obligatoires (EDS) conservés en classe de terminale générale et édition de statistiques.

PUBLIC CONCERNE

- 3e générale, 3e prépa-métiers, 3e Segpa, 3e Ulis, 3e EANA
- 2de générale et technologique y compris EANA, 2de spécifique
- 1re générale

CALENDRIERS

Pour rappel, les opérations d'ouverture et de fermeture du SLO via « Siecle Vie de l'établissement » relèvent des établissements, en cohérence avec leur calendrier de conseil de classe (cf : fiche technique 3-1).

CALENDRIER DE LA PHASE PROVISOIRE — 5-1

Du 30 novembre au 4 décembre

Préparation de la procédure

- Vérifier ou renseigner les adresses électroniques des représentants légaux dans Siecle BEE ;
- Paramétrer STS-Web pour associer les PP à leur classe dans Siecle-Orientation ;
- Paramétrer les EDS dispensés dans les lycées disposant de la 1re générale ;
- Personnaliser et diffuser les documents de communication reçus du MEN et informer les représentants légaux sur le calendrier du SLO ;
- Communiquer sur la nécessité d'accuser réception des avis provisoires du conseil de classe.

7 décembre

Ouverture académique de Siecle-Orientation et du SLO

Avant le conseil de classe

Paramétrage dans Siecle-Orientation des <u>dates de consolidation</u> des demandes *(guide du MEN page 80)*

- Les dates de consolidation doivent impérativement être antérieures à la date du conseil de classe, afin de connaître les demandes formulées par les familles.
- À la demande des familles, possibilité de modifier dans Siecle-Orientation les saisies effectuées dans le SLO. Un courriel automatique de confirmation est adressé à chaque représentant légal.
- Pour les représentants légaux n'utilisant pas le SLO, prévoir la saisie dans Siecle-Orientation en amont du conseil de classe à partir de la fiche de dialogue (pour les demandes en 1eG, veiller à la saisie de **4 EDS**).

Pendant ou après le conseil de classe

Saisir tous les avis provisoires dans Siecle-Orientation :

- Pour les élèves de 2de GT : renseigner obligatoirement les demandes de stage passerelle.

⚠ Les avis provisoires seront consultables par les représentants légaux dans le SLO le lendemain de leurs saisies par l'établissement dans Siecle-Orientation.

26 mars

Fermeture académique de la phase provisoire

- Fin de saisie des avis provisoires par les établissements dans Siecle-Orientation.